

Outils pour l'analyse d'un poème

1. Les rimes :

a. La disposition (ou système) des rimes :

- 1) Rimes suivies (ou plates) : AABB
- 2) Rimes croisées (ou alternées) : ABAB
- 3) Rimes embrassées : ABBA

b. La pureté des rimes :

- 1) La rime pour l'oreille (sonore) : « maître » / « mettre » (seulement homophone)
- 2) La rime pour l'œil (visuelle) : « maître » / « disparaître »
La rime pour l'œil est considérée comme la plus pure, car elle est à la fois homophone et homographe (parfaitement homonyme)

c. La qualité des rimes :

- 1) Rime **pauvre** (1 son en commun)
- 2) Rime **suffisante** (2 sons en commun)
- 3) Rime **riche** (3 sons ou plus) [à partir de 4 sons on peut parler de rime **lémonine**]
Il y a plusieurs manières de jouer avec les rimes : **consultez cette page !**

d. Le genre des rimes :

- 1) Rime féminine (se termine par un « e » muet)
- 2) Rime masculine (dans tous les autres cas)
(Remarque : traditionnellement, on fait alterner rimes féminines et rimes masculines, d'un vers à l'autre ou d'une strophe à l'autre)

2. Les vers :

a. Les vers pairs ou impairs (les vers pairs sont les plus fréquents)

Vers	
1 syllabe	Monosyllabe
2 syllabes	Dissyllabe
3 syllabes	Trisyllabe
4 syllabes	Tétrasyllabe
5 syllabes	Pentasyllabe
6 syllabes	Hexasyllabe
7 syllabes	Heptasyllabe
8 syllabes	Octosyllabe
9 syllabes	Ennéasyllabe
10 syllabes	Décasyllabe
11 syllabes	Hendécasyllabe
12 syllabes	Dodécasyllabe (alexandrin)

Savoir compter les syllabes d'un vers pour l'identifier correctement :

1. La diphtongue (**diérèse** et **synérèse**) :

La diphtongue est la succession de 2 voyelles (comme dans « pied » ou « lion »). On peut les prononcer de 2 manières :

- D'une seule émission de voix : *pied* = 1 (syllabe), dans ce cas, c'est une **synérèse**
- D'une double émission de voix : *pi-ed* = 2 (syllabes), dans ce cas c'est une **diérèse**.

2. Le « e » muet :

Parfois on le prononce, parfois on ne le prononce pas. Attention, les « é », « è » et « ê » ne sont pas des « e » muets, ils comptent comme des syllabes normales.

Lorsque le « e » muet se trouve entre 2 consonnes (sauf **le « h » muet** : l'hôtel = « h » muet, d'où le « l' » ; dans **le haricot**, **le « h » est aspiré**, d'où l'article défini sans apostrophe), on doit le prononcer (il compte alors comme une syllabe). Il y a 2 cas de figure :

➤ En fin de mot :

« La / pour/pre / du / com/bat // rui/sse/lle / de / ses / flancs » (Leconte de Lisle)

Le mot « pourpre » se termine par un « e » muet et est suivi d'un mot commençant par une consonne : « du ». Le « e » muet est donc encadré par deux consonnes (en rose). On doit le compter comme une syllabe.

➤ A l'intérieur d'un mot :

On doit également le compter comme une syllabe lorsqu'il est encadré par une consonne :

« Je / veux / d'a/mour / fran/che/ment / de/vi/ser » (Joachim Du Bellay)

b. Le rythme des vers :

- 1) Césure (pause principale, qui divise le vers en 2 hémistiches)
- 2) Hémistiche
- 3) Coupes (pauses plus légères, à l'intérieur des hémistiches)
- 4) Rythme : régulier (3/3/3/3), croissant (2/4/6) ou décroissant (6/4/2)
- 5) Pour les vers libres, pensez aussi à la musicalité (**allitération** : répétition d'une même consonne ; **assonance** : répétition d'une même voyelle)

3. Les strophes :

a. Identification de la strophe :

Strophes	
1 vers	Monostiche (ou monostique [rare])
2 vers	Distique
3 vers	Tercet
4 vers	Quatrain
5 vers	Quintil (ou cinquain [rare])
6 vers	Sizain
7 vers	Septain
8 vers	Huitain
9 vers	Neuvain
10 vers	Dizain
11 vers	Onzain
12 vers	Douzain

b. Rapport phrase/vers : superposés ou pas ? (enjambement, rejet, contre-rejet ?)

4. La forme du poème :

Forme fixe ou forme variable ? Consultez [cette page](#) !